



Résolution 7/81

JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

LA CONFERENCE,

Rappelant la [résolution 1/79](#) instituant une Journée mondiale de l'alimentation qui serait célébrée chaque année le 16 octobre, date anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,

Notant avec satisfaction l'accueil enthousiaste des Etats Membres de l'Organisation qui, sous la conduite et avec la participation de chefs d'Etat et de ministres, ont organisé des activités ayant largement fait connaître la Journée mondiale de l'alimentation au grand public et déployé des efforts concrets pour atteindre les objectifs énoncés au [paragraphe 1 de la résolution 1/79](#),

Félicitant le Directeur général d'avoir mis en oeuvre avec succès ladite résolution,

Appréciant les informations, les initiatives et l'assistance que les services du Siège, les bureaux régionaux et les représentants de la FAO ont fourni aux Etats Membres et aux organisations non gouvernementales pour organiser des activités aux niveaux national, régional et international,

Exprimant sa reconnaissance aux gouvernements et aux institutions qui, par des contributions bénévoles ont aidé à célébrer la première Journée mondiale de l'alimentation,

Convaincue que la situation mondiale de l'alimentation justifie plus que jamais "l'appui en faveur de l'effort à long terme qui est indispensable pour vaincre la malnutrition généralisée", la priorité accordée au développement alimentaire et agricole et le rôle à cet égard de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture,

Estimant que la célébration annuelle et l'intensification des activités de la Journée mondiale de l'alimentation requièrent des initiatives et des efforts nationaux, régionaux et internationaux continus, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

1. **Remercie** tous les Etats Membres, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, toutes les autorités responsables et les organisations non gouvernementales aux niveaux national, régional et international, qui ont si bien organisé la célébration de la première Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre 1981;
2. **Recommande** vivement l'intensification de ces efforts dans les années à venir, de manière à mieux sensibiliser l'opinion aux problèmes que pose la situation mondiale de l'alimentation et à la nécessité de renforcer l'autosuffisance, d'encourager la coopération économique et technique et d'intensifier la concertation, et notamment les efforts que déploie la FAO, au niveau international, pour lutter contre la faim, la malnutrition et la misère;
3. **Invite** instamment les Etats Membres et les organisations non gouvernementales à prendre les mesures nécessaires à cette fin, particulièrement en vue d'améliorer la production vivrière nationale, d'encourager la participation des populations rurales aux décisions et aux mesures intéressant leur propre progrès, de combler l'écart entre les rendements effectifs et potentiels, d'encourager l'autosuffisance et d'améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu rural;
4. **Prie** le Directeur général de prendre toutes les mesures nécessaires, dans les limites des crédits budgétaires approuvés, pour soutenir les efforts déployés par les Etats Membres, les organisations non gouvernementales et autres organismes au moyen, selon le cas, de publications, d'informations et d'autres activités tendant à favoriser les échanges d'expériences et d'idées nouvelles, à soutenir l'intérêt du public, à mener des actions consécutives concrètes, à lancer des activités autofinancées avec l'aide de contributions extra-budgétaires bénévoles destinées à la Journée mondiale de l'alimentation, et à faire régulièrement rapport à la Conférence sur les progrès réalisés.

(Adoptée le 25 novembre 1981)